



DIU Physiologie et pathologie du sommeil

Mention Physiologie et pathologie du sommeil

Il est créé un enseignement de 3ème cycle de Physiologie et pathologie du sommeil, sanctionné par un Diplôme Interuniversitaire, organisé conjointement par l'Université Claude Bernard de Lyon, et par l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Objectifs

Objectif global de la formation :

Cet enseignement a pour but de compléter l'enseignement de la formation médicale universitaire de base, afin de donner au médecin généraliste et ou spécialiste, les éléments de connaissance en physiologie et en pathologie du sommeil, qui lui permettent de mieux faire face à la demande fréquente des patients, d'apporter à ceux-ci les éléments de réponse, les conseils, voire les solutions thérapeutiques qui sont du ressort de l'omnipraticien, mais également de savoir orienter ceux qui relèvent du spécialiste ou des laboratoires d'explorations fonctionnelles de du sommeil.

Objectifs pédagogiques :

- > Connaître et comprendre les notions suivantes : physiologie du sommeil – respiration et sommeil – chronobiologie et sommeil – appareil cardio-vasculaire et sommeil – psychiatrie et sommeil – troubles cognitifs et sommeil.
- > Méthodes d'exploration du sommeil – épilepsie et sommeil – insomnie – hypersomnie – médicaments et sommeil – enfant et sommeil – sujet âgé et sommeil.

Pour qui ?

Public visé

Sont autorisés à s'inscrire, après accord du responsable d'enseignement :

- > Les titulaires d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou d'un diplôme d'une Université Française, mention "Médecine".
- > Les titulaires d'un diplôme d'un pays étranger leur permettant d'exercer la médecine.
- > Les titulaires d'un diplôme d'exercice de Docteur en Pharmacie.
- > Les titulaires d'un diplôme d'exercice de Docteur en Sciences Odontologiques.
- > Les résidents en médecine générale.
- > Les internes inscrits en D.E.S.

Pré-requis

Obligatoires :

Recrutement sur dossier.

Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme professionnalisant **avant le 30 septembre 2021** :

- > Soit par mail : fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
- > Soit par courrier à : Formation Continue Mixte Santé – Faculté de médecine J. Lisfranc – Campus Santé Innovations – 10 rue de la Marandière – 42270 Saint Priest-en Jarez

Programme

L'enseignement sur une année universitaire représente un volume horaire de 160 heures, réparties en :

un enseignement théorique sous forme de cours magistraux (80 heures),

des conférences par des personnalités extérieures,

une formation pratique de 80 heures (une semaine de stage au sein d'un laboratoire de sommeil en fonctionnement, habilité par le Conseil du Diplôme et une semaine d'ateliers pratiques).

Equipe pédagogique

L'organisation de ce diplôme est placée sous la responsabilité du Pr. Frédéric ROCHE pour l'Université de Saint-Étienne et du Pr Patricia FRANCO pour l'Université de Lyon.

Calendrier

Début des enseignements : Décembre

Fin des enseignements : Mai

Période d'examen : Juin (septembre en rattrapage)

Module 1 : décembre

Module 2 : Janvier

Module 3 : Mars

Validation

L'examen comprendra deux épreuves :

- > une épreuve écrite de 2 heures notées sur 20.
- > une épreuve orale notée sur 20.

Seront admis les candidats :

- > ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'écrit
- > ayant validé leur stage pratique
- > ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'oral.

Il est organisé deux sessions d'examen par an.

Coût de l'inscription

600€

[Détail coût d'inscription](#)

Formation initiale :

Inscription principale : 600 €
Inscription secondaire : 410 €

Formation continue :

Prise en charge individuelle : 900 €
Prise en charge par un organisme : 900 €

Contact

Responsable(s)

Valérie GERENTON

Responsable Formation continue en Santé
fcsante@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 08

Frédéric ROCHE

Coordonnateur
frederic.roche@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 00

Contact(s) scolarité

Florence MASSART

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 61 ou 00